



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la CNBA**

**du 7 février 2013
Séance n ° 109**

Délibération n ° 2

**Nomination auprès du conseil d'administration de l'association
Transporteurs fluviaux de France**

Suite à la présentation faite en séance, le conseil d'administration décide de nommer les administrateurs suivants auprès du conseil d'administration de l'association Transporteurs fluviaux de France :

- Administrateur titulaire : M. Pascal MALBRUNOT
- Administrateur suppléant : Mme Annie CAILLIEZ
- Administrateur suppléant : M. Pierre DUBOURG

Le deuxième administrateur titulaire est M. Michel DOURLENT, président de la CNBA, membre de droit du conseil d'administration de l'association Transporteurs fluviaux de France.

Le 8 février 2013

Le Président de la Chambre Nationale
de la Batellerie Artisanale

Michel DOURLENT